



Abandon d'animal domestique

Par **Antoine67**, le **21/03/2016 à 16:58**

Bonjour,rnrnMes voisins, qui possèdent une chatte, viennent de vendre leur maison et ont déménagé. Mais ils sont partis sans leur chatte. J'ai donc consultés le code pénal en ligne et vue que selon l'Article 521-1 du code pénal: "Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.[...]Est également puni des mêmes peines l'[fluo]abandon d'un animal domestique[/fluo], apprivoisé ou tenu en captivité, à l'exception des animaux destinés au repeuplement."rnrnJ'aimerais donc en savoir un peu plus sur cet article et quels moyens sont possibles pour faire reconnaître la faute des propriétaires (existe-t-il un fichage chez les vétérinaires qui peut interdire à ces personnes d'adopter ou de posséder un animal de compagnie, et s'il était possible de porter plainte).rnrnP.S.: La chatte a été abandonnée alors qu'elle avait une blessure, cela peut-il être jugé comme circonstance aggravante ?rnrnJe vous remercie d'avance et attend avec impatience votre réponse.

Par **morobar**, le **21/03/2016 à 17:21**

Bonjour,rnMa chatte a disparu pendant quelques jours, mais heureusement je ne déménageais pas.rnElle est réapparut toute seule et "tout sourire".rnIl faut toujours se méfier des gens qui considèrent les chiens comme des enfants, car ils aussi souvent tendance à faire l'inverse.rnVous pouvez toujours signaler la situation à la SPA.

Par **Lag0**, le **21/03/2016 à 20:57**

Bonjour,

Cela me rappelle un déménagement, il y a une vingtaine d'année. Mon chat, attaché aux lieux a refusé de déménager. Le matin du grand départ, il avait disparu. Mes anciens voisins avec qui j'ai gardé de bons rapports, m'ont donné des nouvelles, ils l'apercevaient de temps en temps. A priori, il a préféré retourner à la vie sauvage que de venir avec nous dans la nouvelle maison.

Les chats sont des animaux territoriaux qu'il est souvent difficile de déraciner...